



ÉTUDE SUR LE TISSU ENTREPRENEURIAL

Édition
2024

RÉGION DE MARRAKECH - SAFI

Étude sur le tissu entrepreneurial

Région de Marrakech-Safi

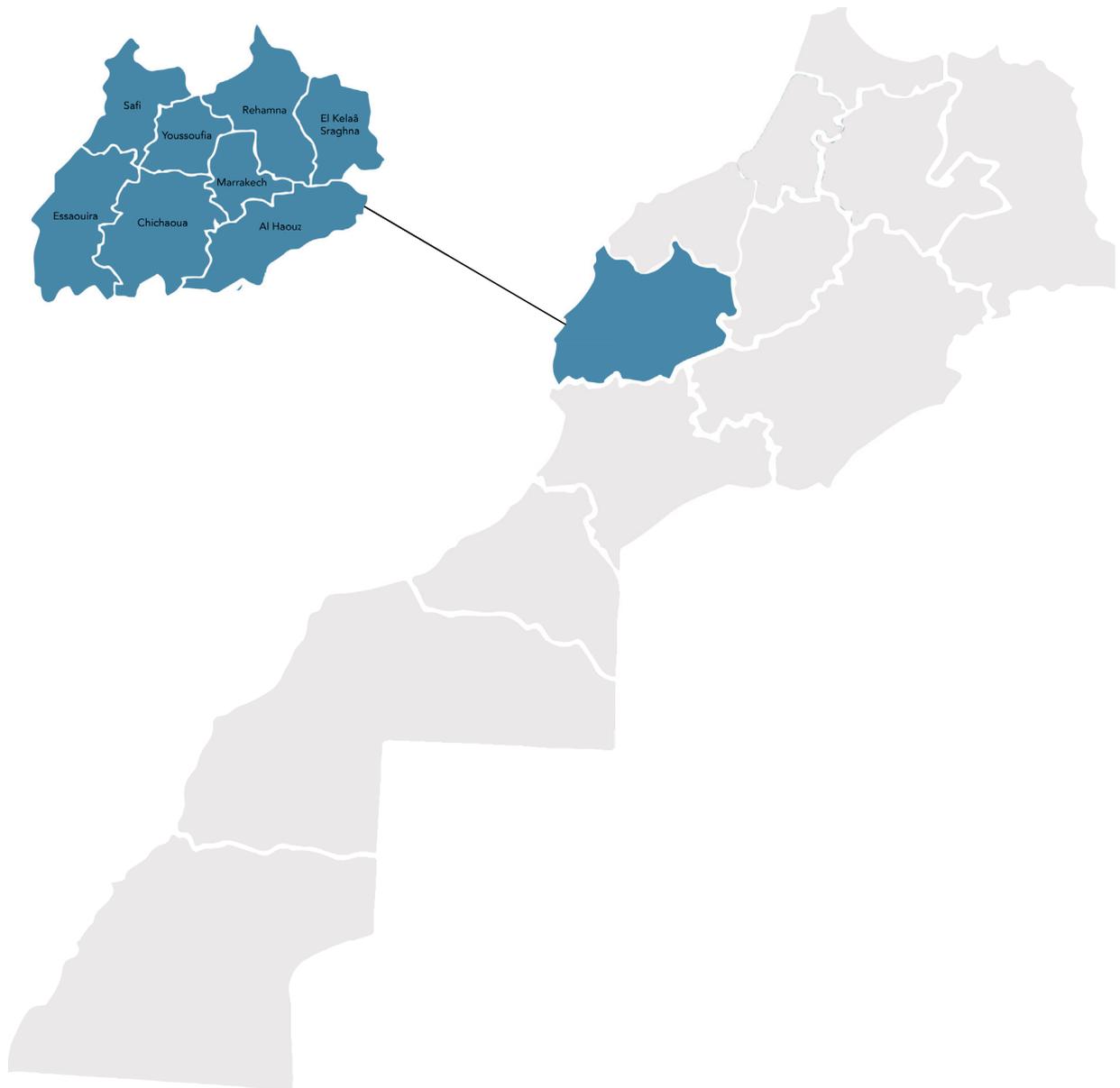


Table des matières

Monographie de la région Marrakech-Safi	4
Chiffres clés de la région	4
Résumé Exécutif	5
1. Démographie des Entreprises	7
1.1 Caractéristiques de base des EPMA.....	7
1.2 Créations des Entreprises Personnes Morales	11
1.3 Dissolutions des Entreprises Personnes Morales.....	14
2. Emploi des entreprises	17
2.1. Analyse des emplois et des affiliations à la CNSS (2021-2022).....	17
2.2. Analyse de la masse salariale (2021-2022)	22
2.3. Emplois par genre.....	25
3. Etat des lieux de l'entrepreneuriat féminin dans les EPMA	33
4. Situation financière des EPMA.....	38
4.1 Structure du passif, ratio de trésorerie et de liquidité générale	38
4.2. Accès au financement bancaire par les EPMA	40
4.3. Accès au financement bancaire par genre des dirigeants des EPMA.....	42

Monographie de la région Marrakech-Safi

SUPERFICIE

41.404 Km² (6% de la superficie du pays) (RGPH 2014)

POPULATION

4.500.000 Hab. (13,2% de la population totale) (RGPH 2014)

TAUX DE JEUNESSE

63% de la population (RGPH 2014)

DENSITÉ

115 Hab/km² (RGPH 2014)

TAUX D'URBANISATION

43% (RGPH 2014)



PIB RÉGIONAL

101 Milliards DH en 2021 (7,9% du PIB National) (Comptes régionaux de l'année 2021)

VALEUR AJOUTÉE

5,2% du secteur secondaire national
8,8% du secteur tertiaire national

Source : HCP « comptes régionaux 2021 » et « monographie de la région Marrakech-Safi 2020 »

Chiffres clés de la région

NOMBRE DES EPMA

36.598 (9,9% de l'effectif total des EPMA au niveau national en 2021)

CREATION DES EPMA

7.033 (11% des créations des EPMA au niveau national en 2022)

DISSOLUTION DES EPMA

1.445 (14,9% des dissolutions des EPMA au niveau national en 2022)

NOMBRE D'ENTREPRISES DÉCLARANTES À LA CNSS

30.577 entreprises déclarant 299.842 employés (2022)

NOMBRE DES EMPLOIS FÉMININS

91.065 salariés femmes (30,4% des emplois féminins au niveau national en 2022)

NOMBRE DES ENTREPRISES AYANT BÉNÉFICIE D'UN CRÉDIT

11.421 EPMA (9,8% des entreprises bénéficiant d'un crédit au niveau national en 2022)

ENCOURS CONTRACTÉ

23,1 milliards de dirhams (5% de l'encours contracté au niveau national en 2022)

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

EPMA : Entreprises personnes morales actives.

Résumé Exécutif

Dans le cadre de sa mission de production de statistiques et d'indicateurs sur le tissu productif national, l'Observatoire Marocain de la TPME poursuit sa série de publications des rapports régionaux.

Il s'agit d'une déclinaison de son rapport annuel réalisé à l'échelle nationale et qui vise à fournir un diagnostic du système productif de chaque région du Royaume et de mettre à la disposition des acteurs publics et privés une série d'indicateurs clés concernant la démographie, la santé économique et financière des entreprises ainsi que les indicateurs sur l'entrepreneuriat féminin. Cette édition a été enrichie par un nouveau chapitre dédié à l'analyse de l'emploi et des salaires en fonction du genre et de l'accès des entreprises au financement bancaire par genre de leurs dirigeants.

Les résultats de ce rapport, qui porte sur la région de Marrakech-Safi, révèlent, selon les données consolidées de l'Observatoire, que le nombre des Entreprises Personnes Morales Actives - EPMA¹ s'élève, en 2021, à 36.598, en hausse de 8,8% par rapport à l'année précédente.

En outre, la région de Marrakech-Safi a vu la création de 7.033 Entreprises Personnes Morales - EPM en 2022, affichant baisse de 3,4% comparativement à l'année 2021 et une augmentation de 80,4% du nombre des EPM en cours de dissolution pour la même période.

En ce qui concerne les emplois déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS², ces données dévoilent que la région de Marrakech-Safi a généré 299.842 emplois en 2022, soit une hausse de 15,6% par rapport à l'année 2021. L'analyse provinciale montre, quant à elle, que la préfecture de Marrakech concentre 68,1% de cet effectif. Par ailleurs, les employées femmes représentent 30,4% du total des emplois dans la région, contre 32,8% au niveau national.

L'examen des salaires déclarés au titre de 2022 montre que 80% des employés de la région ont perçu une rémunération n'excédant pas 4.000 DH et 42% une rémunération inférieure à 2.800 DH, étant précisé que ce dernier chiffre s'expliquerait par l'ampleur de l'emploi temporaire et à temps partiel. Au niveau national, ces parts s'établissent respectivement à 75,8% et 44%.

¹ Entreprise Personne Morale Active - EPMA : est une entreprise ayant déposé une déclaration du résultat fiscal au niveau de la DGI, ou ayant déclaré au moins un salarié auprès de la CNSS, ou ayant déposé un bilan auprès de l'OMPIC au cours de l'année étudiée.

² De légères différences entre les résultats de la CNSS et ceux de l'OMTPME peuvent s'expliquer par l'utilisation de découpages régionaux différents.

Pour ce qui est de l'entrepreneuriat féminin, 19% des entreprises sont dirigées par des femmes dans la région en 2021, cette part étant de 20,3% dans la préfecture de Marrakech et la province d'Essaouira et de 14% dans la province de Chichaoua.

Concernant l'évolution des indicateurs financiers, l'analyse des bilans d'un échantillon de 7.920 EPMA indique que leur trésorerie, en 2021, a diminué globalement en comparaison avec l'année 2020. D'autre part, les données bilantielles des microentreprises et des TPE font ressortir que les dettes auprès des associés constituent la première composante de leurs ressources financières durant la même période, représentant respectivement 61% et 31,3%.

L'analyse par provinces des indicateurs d'accès au financement bancaire par les EPMA en 2022 montre que 86,3% de l'encours de ce financement est concentré dans la préfecture de Marrakech, bénéficiant à 77,2% de l'effectif des entreprises étudiées. Les entreprises dirigées par des femmes, représentant 15% de cet effectif, ont bénéficié de 20,6% de l'encours précité.

1. Démographie des Entreprises

1.1 Caractéristiques de base des EPMA

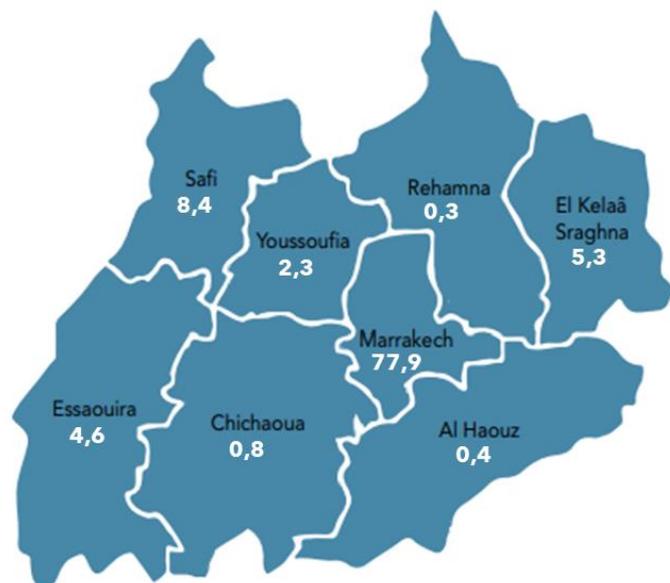
96,9% des EPMA de la région sont des Microentreprises et des TPE³.

Tableau 1 - Répartition des EPMA par catégorie

Catégorie d'entreprises	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Micro [0,3]	27 685	92,4	29 605	92,0	6,9
TPE]3,10]	1 410	4,7	1 571	4,9	11,4
PE]10,50]	701	2,3	829	2,6	18,3
ME]50,175]	117	0,4	139	0,4	18,8
GE > 175	41	0,1	47	0,1	14,6
Total	29 954	100,0	32 191	100,0	

Graphique 1 - Répartition provinciale des EPMA en 2021⁴ - en %

77,9% des EPMA sont basées dans la préfecture de Marrakech.



³ Les microentreprises (MICRO) sont celles ayant un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 3 millions de dirhams ; Les très Petites Entreprises (TPE) sont celles ayant un chiffre d'affaires annuel égal ou supérieur à 3 millions de dirhams et inférieur à 10 millions de dirhams ;

⁴ La concentration d'entreprises dans la préfecture de Marrakech peut s'expliquer par le fait qu'elles ont choisi de domicilier fiscalement leur entreprise à une adresse différente de celle où elles exercent leur activité réelle.

Tableau 2 - Répartition des EPMA par province

Provinces	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	En nombre	En %	En nombre	En %	
Marrakech	26 485	78,7	28 496	77,9	7,6
Safi	2 782	8,3	3 068	8,4	10,3
Essaouira	1 566	4,7	1 694	4,6	8,2
El Kelâa Sraghna	1 640	4,9	1 954	5,3	19,1
Yousseoufia	750	2,2	846	2,3	12,8
Chichaoua	155	0,5	280	0,8	80,6
Al Haouz	151	0,4	147	0,4	-2,6
Rehamna	104	0,3	113	0,3	8,7
Total	33 633	100,0	36 598	100,0	

Le commerce et la construction se positionnent aux 1^{er} et 2^{ème} rang en termes de nombre d'EPMA dans la région.

Tableau 3 - Répartition des EPMA par section d'activités.

Section d'activités	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10 531	31,3	11 422	31,2	8,5
Construction	7 068	21,0	7 667	20,9	8,5
Hébergement et restauration	3 171	9,4	3 415	9,3	7,7
Activités de services administratifs et de soutien	2 396	7,1	2 566	7,0	7,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 045	6,1	2 210	6,0	8,1
Industrie manufacturière	1 554	4,6	1 793	4,9	15,4
Transports et entreposage	1 455	4,3	1 587	4,3	9,1
Activités immobilières	1 469	4,4	1 529	4,2	4,1
Autres activités de services	698	2,1	858	2,3	22,9
Enseignement	640	1,9	744	2,0	16,3
Activités financières et d'assurance	438	1,3	505	1,4	15,3
Santé humaine et action sociale	364	1,1	452	1,2	24,2
Arts, spectacles et activités récréatives	382	1,1	440	1,2	15,2
Information et communication	331	1,0	431	1,2	30,2
Autres	1 096	3,3	979	2,7	-10,7
Total	33 638	100,0	36 598	100,0	

61,1% des EPMA sont relativement récentes avec un âge ne dépassant pas 5 ans (cf. tableau 4).

Tableau 4 - Répartition des EPMA par classe d'âge

Classe d'âge	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
< 2 ans	8 573	28,6	9 872	30,7	15,2
[2,5]	9 353	31,2	9 797	30,4	4,7
[6,10]	5 862	19,6	5 966	18,5	1,8
> 10 ans	6 150	20,5	6 550	20,4	6,5
Total	29 938	100,0	32 185	100,0	

La forme juridique SARL-AU enregistre une hausse importante de 19,7%, bien que la SARL demeure la plus couramment adoptée par les EPMA en 2021, avec une part de 54,1%.

Tableau 5 - Répartition des EPMA par forme juridique

Forme juridique	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	En %	Nombre d'entreprises	En %	
SARL	19 455	57,8	19 795	54,1	1,7
SARL-AU	12 655	37,6	15 143	41,4	19,7
SA	489	1,5	501	1,4	2,5
Autres	1 039	3,1	1 159	3,2	11,5
Total	33 638	100,0	36 598	100,0	

En 2021, l'analyse de la répartition des EPMA par catégorie et par section d'activités montre une prédominance des microentreprises dans l'ensemble des sections et principalement dans les « arts, spectacles et activités récréatives », les « autres activités de services » et les « activités financières et d'assurance », avec des parts respectives de 98,8%, 98% et 97%.

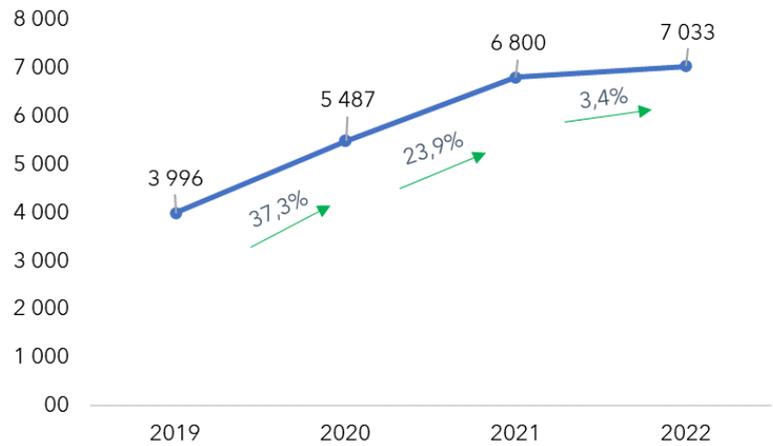
Tableau 6 - Répartition des EPMA par catégorie et section d'activités - en %

Section d'activités	Micro- Entreprise		TPE		PE		ME		GE	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Primaire										
Agriculture, sylviculture et pêche	86,7	88,7	7,8	6,0	4,4	3,8	1,1	1,5	0,0	0,0
Secondaire										
Construction	91,6	90,4	5,5	6,2	2,4	2,7	0,4	0,5	0,1	0,2
Industrie manufacturière	87,7	88,0	5,4	5,4	4,4	4,1	1,8	1,8	0,7	0,7
Industries extractives	89,7	86,5	6,2	9,0	2,1	2,6	1,4	1,3	0,7	0,6
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	77,1	81,1	8,6	5,4	14,3	10,8	0,0	2,7	0,0	0,0
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	89,3	89,7	3,6	0,0	0,0	3,4	0,0	0,0	7,1	6,9
Tertiaire										
Activités de services administratifs et de soutien	94,6	94,6	3,8	4,0	1,3	1,1	0,2	0,3	0,0	0,0
Activités financières et d'assurance	96,5	97,0	2,4	1,4	0,8	1,4	0,3	0,2	0,0	0,0
Activités immobilières	96,5	96,4	2,7	2,4	0,8	1,1	0,0	0,0	0,1	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	96,1	95,5	3,0	3,4	0,9	1,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Arts, spectacles et activités récréatives	98,0	98,8	1,1	1,0	0,9	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres activités de services	98,1	98,0	1,4	1,2	0,5	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	90,4	89,8	5,7	5,8	3,2	3,8	0,4	0,4	0,2	0,2
Enseignement	88,8	92,1	8,1	6,1	2,9	1,7	0,0	0,0	0,2	0,0
Hébergement et restauration	96,4	96,0	2,3	2,4	1,0	1,2	0,3	0,3	0,0	0,1
Information et communication	93,6	95,3	6,1	3,1	0,3	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Santé humaine et action sociale	87,2	86,7	8,1	7,9	3,4	3,9	1,3	1,5	0,0	0,0
Transports et entreposage	93,2	93,2	4,3	4,3	2,1	1,9	0,3	0,5	0,1	0,1
Total	92,4	92,0	4,7	4,9	2,3	2,6	0,4	0,4	0,1	0,1

1.2 Créations des Entreprises Personnes Morales

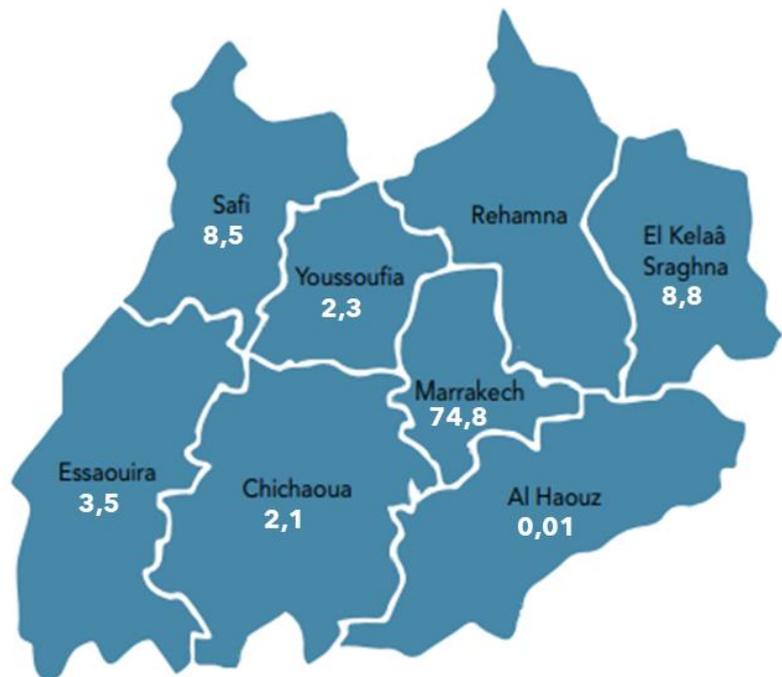
Graphique 2 - Evolution du nombre des créations des entreprises PM

Selon le baromètre de l'OMPIC, l'année 2022 a vu la création de 7.033 entreprises PM, soit une augmentation annuelle de 3,4%.



Graphique 3 - Répartition provinciale des créations d'entreprises PM en 2022- en %

74,8% des créations des entreprises PM ont été enregistrées au niveau de la préfecture de Marrakech.



Répartition provinciale des créations d'entreprises PM

Provinces	2021		2022		Evolution du nombre d'entreprises en %
	En nombre	En %	En nombre	En %	
Marrakech	5 227	76,9	5 264	74,8	0,7
El Kelâa Sraghna	525	7,7	620	8,8	18,1
Safi	571	8,4	597	8,5	4,6
Essaouira	210	3,1	247	3,5	17,6
Yousoufia	144	2,1	158	2,3	9,7
Chichaoua	122	1,8	146	2,1	19,7
Al Haouz	1	0,01	1	0,01	0,0
Total	6 800	100,0	7 033	100,0	

En 2022, le commerce et la construction ont concentré près de 42% des créations d'entreprises PM.

Tableau 7 - Répartition des créations des entreprises PM par section d'activités

Section d'activités	2021		2022		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	2 076	30,5	1 772	25,2	-14,6
Construction	1 165	17,1	1 175	16,7	0,9
Hébergement et restauration	661	9,7	815	11,6	23,3
Activités de services administratifs et de soutien	591	8,7	646	9,2	9,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	390	5,7	445	6,3	14,1
Industrie manufacturière	379	5,6	390	5,5	2,9
Transports et entreposage	318	4,7	291	4,1	-8,5
Activités immobilières	185	2,7	283	4,0	53,0
Enseignement	166	2,4	223	3,2	34,3
Arts, spectacles et activités récréatives	119	1,8	191	2,7	60,5
Agriculture, sylviculture et pêche	199	2,9	164	2,3	-17,6
Autres activités de services	149	2,2	159	2,3	6,7
Information et communication	153	2,3	159	2,3	3,9
Activités financières et d'assurance	111	1,6	144	2,0	29,7
Autres	138	2,0	176	2,5	27,5
Total	6 800	100,0	7 033	100,0	

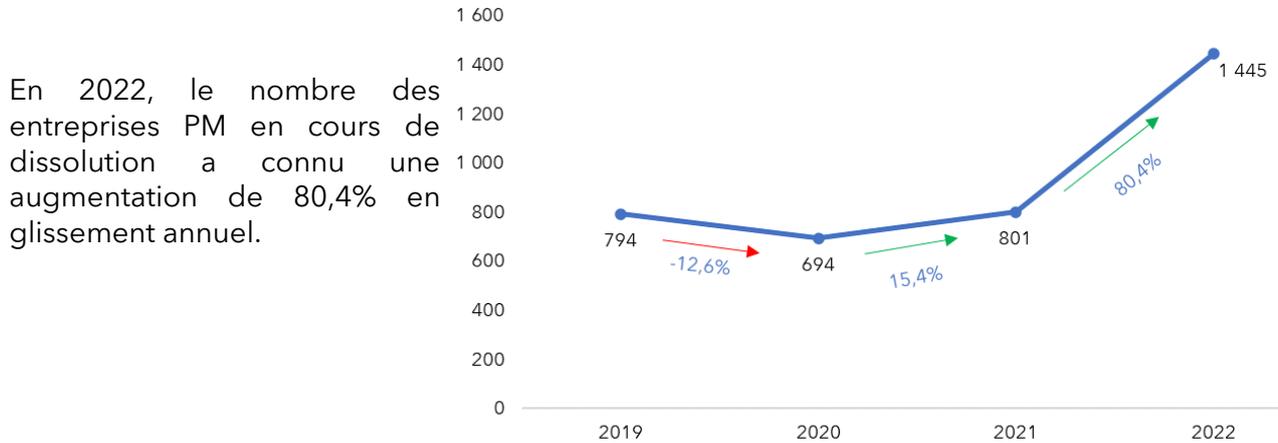
La forme juridique SARL-AU représente 61% du total des créations en 2022, enregistrant une hausse annuelle de 5,9 points.

Tableau 8 - Répartition des créations des entreprises PM par forme juridique

Forme juridique	2021		2022		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	En %	Nombre d'entreprises	En %	
SARL-AU	3 749	55,1	4 287	61,0	14,4
SARL	3 039	44,7	2 721	38,7	-10,5
SA	4	0,06	11	0,2	175,0
Autres	8	0,1	14	0,2	75,0
Total	6 800	100	7 033	100,0	

1.3 Dissolutions des Entreprises Personnes Morales

Graphique 4 - Evolution des dissolutions des entreprises PM



Graphique 5 - Répartition des entreprises PM en cours de dissolution par province en 2022 - en %

80,9% des entreprises PM en cours de dissolution se situent dans la préfecture de Marrakech.



Tableau 9 - Répartition provinciale des entreprises PM en cours de dissolution

Provinces	2021		2022		Evolution annuelle en nombre
	En nombre	En %	En nombre	En %	
Marrakech	586	73,2	1 169	80,9	99,5
Safi	83	10,4	88	6,1	6,0
Essaouira	43	5,4	70	4,8	62,8
El Kelâa Sraghna	60	7,5	55	3,8	-8,3
Youssoufia	15	1,9	34	2,4	126,7
Chichaoua	10	1,2	20	1,4	100,0
Al Haouz	2	0,2	7	0,5	250,0
Rehamna	2	0,2	2	0,1	0,0
Total	801	100,0	1 445	100,0	

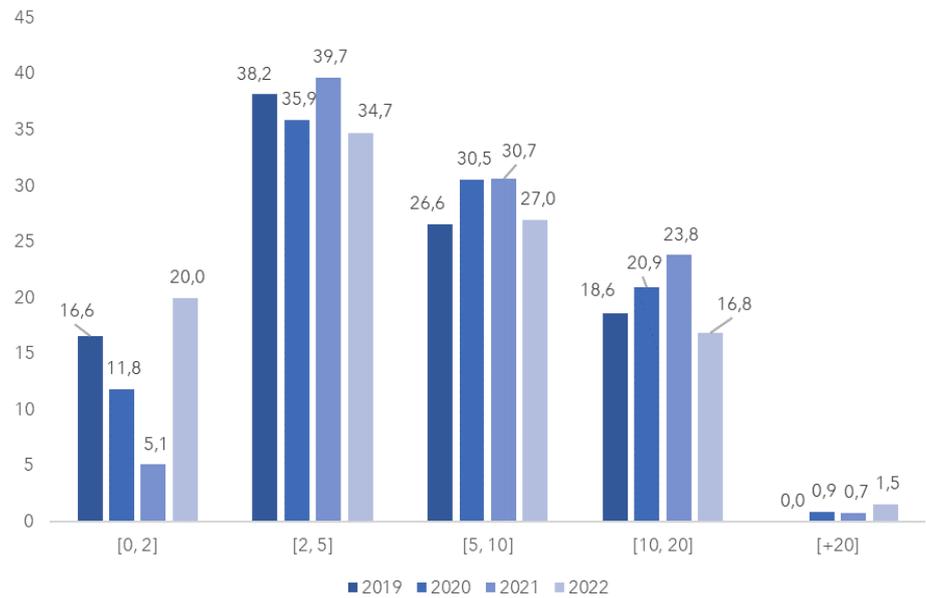
En 2022, 39,2% des entreprises PM en cours de dissolution opèrent dans la section du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ».

Tableau 10 - Répartition sectorielle des entreprises PM en cours de dissolution

Section d'activités	Part en %		Evolution annuelle du nombre de dissolutions en %
	2021	2022	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	35,4	39,2	93,0
Construction	19,0	17,8	62,8
Hébergement et restauration	10,4	9,6	60,8
Activités de services administratifs et de soutien	6,4	6,9	85,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6,3	5,6	56,3
Industrie manufacturière	4,2	5,0	106,3
Transports et entreposage	3,1	4,0	120,8
Activités immobilières	4,5	2,9	14,7
Autres activités de services	2,5	2,0	42,1
Enseignement	2,5	1,8	26,3
Autres	5,8	5,2	56,8
Total	100,0	100,0	

Graphique 6 - Répartition du nombre des entreprises PM en cours de dissolution, par classe d'âge

En 2022, 34,7% des entreprises PM en cours de dissolution sont âgées entre 2 et 5 ans.



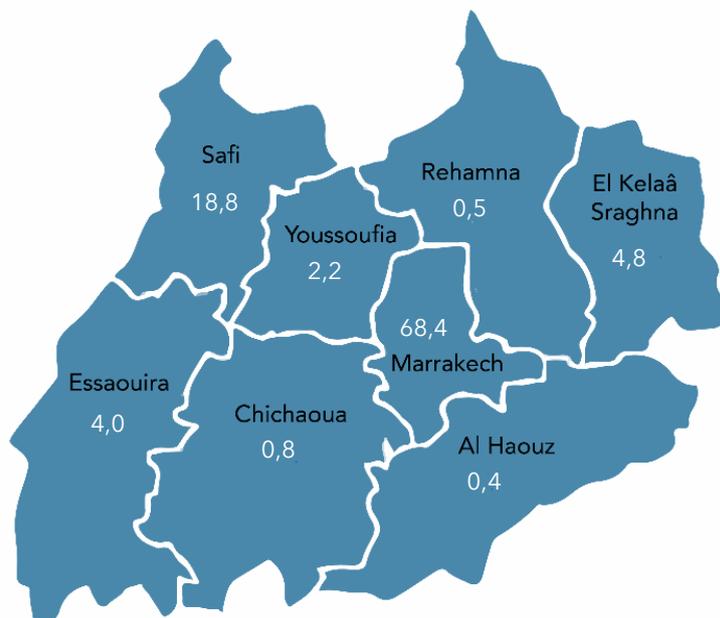
2. Emploi des entreprises

2.1. Analyse des emplois et des affiliations à la CNSS (2021-2022)

La région de Marrakech-Safi a généré 299.842 emplois déclarés à la CNSS en 2022, soit une hausse de 15,6% par rapport à l'année précédente.

Le nombre total d'Entreprises Personnes Morales et Physiques Actives déclarantes a également augmenté pour atteindre 30.577, comparé à 27.344 en 2021⁵, soit une croissance de 11,8%.

Graphique 7 - Ventilation provinciale des emplois déclarés en 2022 - en %



⁵ Les différences observées dans tout le chapitre « emplois des entreprises » dans le rapport régional de Marrakech-Safi 2021-2022 concernant les données de l'année 2021 sont dues aux mises à jour des bases de données exploitées.

En 2022, la préfecture de Marrakech a concentré 68,4% des emplois déclarés et 67% des entreprises déclarantes à la CNSS.

Tableau 11 - Répartition provinciale et évolution des emplois déclarés et du nombre d'entreprises déclarantes à la CNSS

Provinces	Emplois déclarés à la CNSS			Entreprises déclarantes à la CNSS		
	Parts en % 2021	2022	Evolution des emplois en %	Parts en % 2021	2022	Evolution des entreprises en %
Marrakech	68,4	68,4	15,6	66,7	67,0	12,3
Safi	20,6	18,8	5,6	14,4	13,6	6,0
Kelaa Sraghna	4,3	4,8	27,5	6,7	6,8	12,7
Essaouira	3,8	4,0	22,8	7,8	7,8	12,8
Youssoufia	1,7	2,2	43,4	3,0	2,9	8,7
Chichaoua	0,6	0,8	71,4	0,9	1,1	34,8
Rehamna	0,2	0,5	258,9	0,1	0,2	94,7
Al Haouz	0,3	0,4	48,8	0,4	0,6	56,9
Total	100,0	100,0		100,0	100,0	

En 2022, la « construction » et l' « agriculture, sylviculture et pêche » ont représenté 30,7% des emplois déclarés dans la région (cf. tableau 12)

Tableau 12 - Répartition sectorielle et évolution de l'effectif des emplois déclarés à la CNSS

Section d'activités	Part en %		Evolution des emplois en %
	2021	2022	
Construction	19,4	16,9	0,9
Agriculture, sylviculture et pêche	14,0	13,8	14,4
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	14,0	12,9	6,7
Hébergement et restauration	10,6	12,4	35,3
Industrie manufacturière	10,7	9,5	2,6
Activités de services administratifs et de soutien	8,4	8,0	10,2
Autres activités de services	2,9	6,0	141,5
Enseignement	5,1	4,9	10,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,1	4,1	16,7
Transports et entreposage	3,3	3,8	34,1
Santé humaine et action sociale	2,7	2,6	11,2
Activités immobilières	1,3	1,3	12,5
Autres	3,6	3,8	20,4
Total	100,0	100,0	

En 2022, le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » et la « construction » ont représenté 37,9% des entreprises déclarantes dans la région (cf. tableau 13).

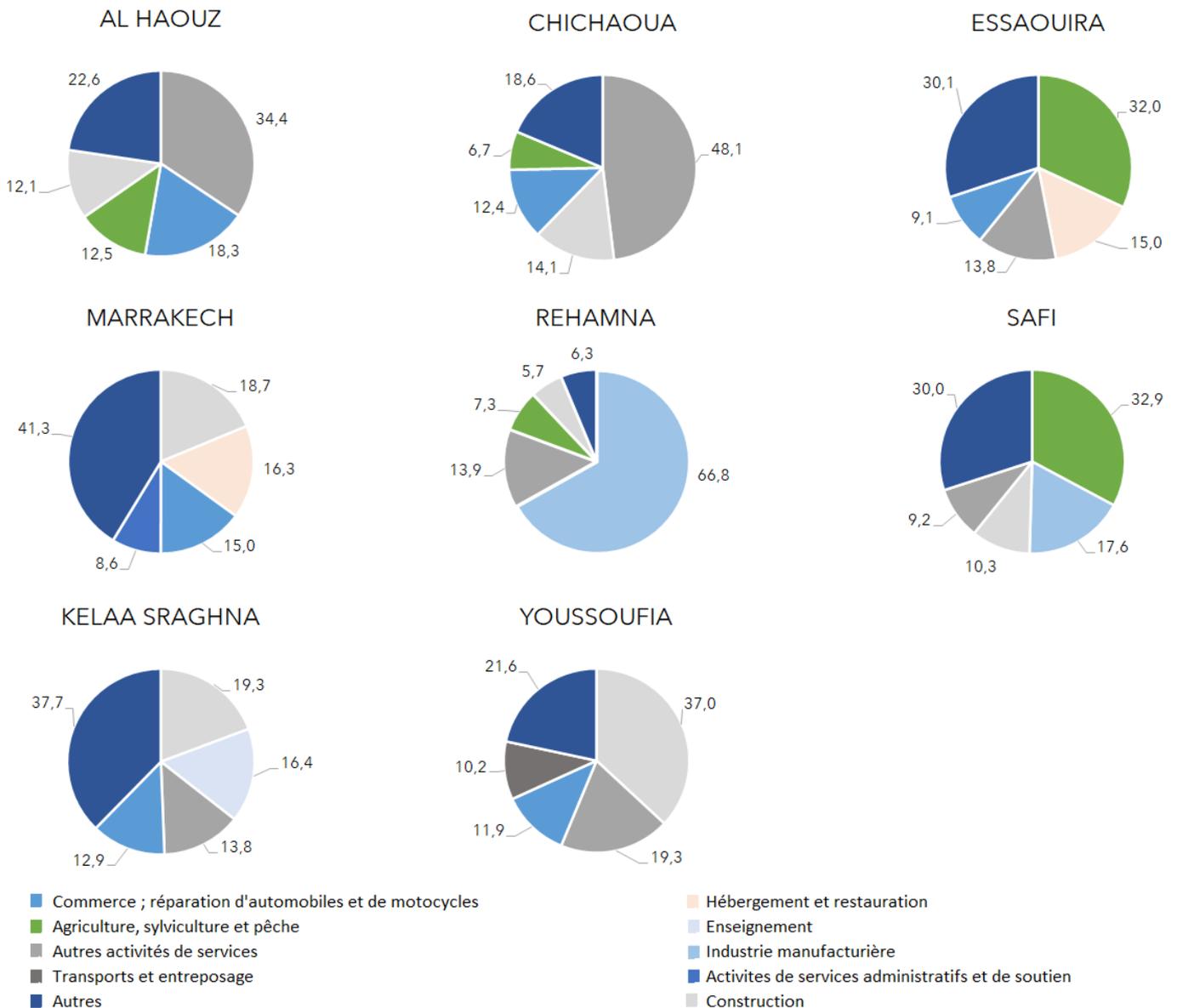
Tableau 13 - Répartition sectorielle et évolution du nombre d'entreprises déclarantes à la CNSS

Section d'activités	Part en %		Evolution des entreprises en %
	2021	2022	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	22,0	21,1	7,1
Construction	18,1	16,8	4,1
Hébergement et restauration	10,0	11,0	23,7
Agriculture, sylviculture et pêche	8,9	8,1	2,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,1	6,7	5,4
Activités de services administratifs et de soutien	6,1	6,2	14,1
Santé humaine et action sociale	5,1	4,9	7,1
Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités	3,6	4,2	31,7
Industrie manufacturière	4,2	4,1	8,9
Autres activités de services	2,6	4,0	72,0
Transports et entreposage	3,4	3,9	26,5
Enseignement	2,9	2,9	10,8
Activités immobilières	2,1	2,0	8,2
Activités financières et d'assurance	1,3	1,3	14,2
Information et communication	1,4	1,3	8,3
Autres	1,3	1,4	19,2
Total	100,0	100,0	

Le secteur de l' « agriculture, sylviculture et pêche » est le principal contributeur à l'emploi dans les provinces de Safi et d'Essaouira en 2022, avec des parts respectives de 32,9% et 32% (Cf. graphique 8).

En revanche, dans les provinces de Youssoufia et Kelaâ Sraghna et la préfecture de Marrakech, c'est la « construction » qui occupe la première place, avec des parts respectives de 37%, 19,3% et 18,7% en 2022.

Graphique 8 - Répartition provinciales des emplois des cinq secteurs clés- en %



87,5% des entreprises de la région comptent un effectif ne dépassant pas 10 salariés.

Tableau 14 - Répartition et évolution du nombre d'entreprises déclarantes à la CNSS par classe d'effectifs

Classe d'effectif	Parts en %		Evolution des entreprises en %
	2021	2022	
[0,10]	88,6	87,5	10,4
[11,50]	8,9	9,9	24,3
[51,100]	1,3	1,4	24,9
[101,500]	1,0	1,0	12,5
>500	0,2	0,2	1,9
Total	100,0	100,0	

Les TPME emploient 92,1% des effectifs déclarés à la CNSS en 2022.

Tableau 15 - Répartition du nombre d'emplois déclarés à la CNSS par catégorie d'entreprises

Catégorie d'entreprises	Parts en %	
	2021	2022
Micro [0,3]	35,5	42,7
TPE]3,10]	15,6	13,9
PE]10,50]	24,0	21,0
ME]50,175]	15,4	14,6
GE > 175	9,5	7,9
Total	100,0	100,0

Les entreprises âgées de plus de 10 ans ont déclaré 55% des emplois.

Tableau 16 - Répartition et évolution du nombre d'emplois déclarés à la CNSS par classe d'âge d'entreprises

Classe d'âge	Parts en %		Evolution des entreprises en %
	2021	2022	
< 2 ans	5,8	5,9	13,4
[2,5]	18,1	18,9	16,1
[6,10]	19,9	20,2	13,0
> 10 ans	56,2	55,0	9,2
Total	100,0	100,0	

Les TPME dont l'ancienneté est supérieure à 5 ans génèrent 66,7% du total des emplois déclarés.

Tableau 17 - Part de l'emploi selon la catégorie d'entreprises et la classe d'âge - en %

Année	TPME		GE	
	<= 5 ans	> 5 ans	<= 5 ans	> 5 ans
2021	25,3	65,2	0,01	9,5
2022	25,4	66,7	0,1	7,8

2.2. Analyse de la masse salariale (2021-2022)

En 2022, la masse salariale déclarée à la CNSS de la région s'est établie à 9,9 milliards de dirhams, en hausse annuelle de 22% par rapport à 2021.

En 2022, le secteur de l'« hébergement et restauration » détient la plus grande part de la masse salariale de la région, soit 16,8%.

Tableau 18 - Répartition sectorielle et évolution annuelle de la masse salariale

Section d'activités	2021		2022		Evolution de la masse salariale en %
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	
Hébergement et restauration	966,7	12,0	1 654,5	16,8	71,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1 237,8	15,3	1 372,6	13,9	10,9
Construction	1 253,1	15,5	1 355,7	13,7	8,2
Industrie manufacturière	940,7	11,6	991,2	10,0	5,4
Enseignement	791,9	9,8	984,1	10,0	24,3
Activités de services administratifs et de soutien	572,5	7,1	702,5	7,1	22,7
Agriculture, sylviculture et pêche	656,5	8,1	693,1	7,0	5,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	405,5	5,0	480,8	4,9	18,6
Transports et entreposage	304,7	3,8	399,7	4,1	31,2
Autres activités de services	195,9	2,4	323,0	3,3	64,9
Santé humaine et action sociale	256,2	3,2	288,6	2,9	12,7
Information et communication	94,2	1,2	129,1	1,3	37,1
Activités immobilières	104,7	1,3	126,6	1,3	20,9
Activités financières et d'assurance	109,5	1,4	122,7	1,2	12,1
Autres	189,8	2,3	240,4	2,4	26,6
Total	8 079,8	100,0	9 864,6	100,0	

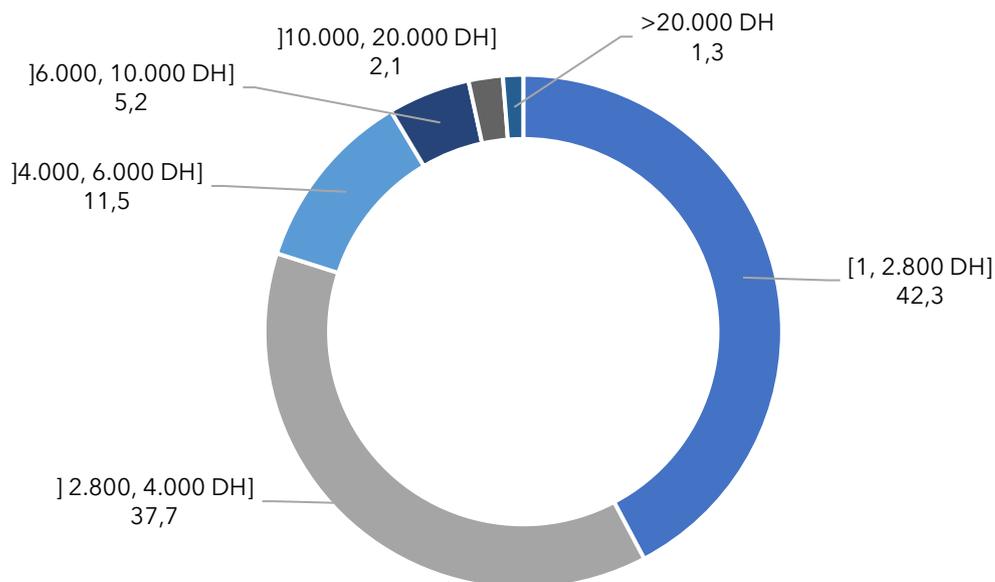
24,2% de la masse salariale de la région est comptabilisée par les entreprises employant un effectif entre 101 et 500 salariés.

Tableau 19 - Répartition et évolution de la masse salariale par classe d'effectifs

Classe d'effectifs	2021		2022		Evolution de la masse salariale en %
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	
[0, 10]	1 889,4	23,4	2 232,3	22,6	18,1
[11, 50]	1 628,6	20,2	2 071,7	21,0	27,2
[51, 100]	853,4	10,6	1 050,5	10,6	23,1
[101, 500]	1 833,1	22,7	2 382,7	24,2	30,0
+500	1 875,3	23,2	2 127,5	21,6	13,5
Total	8 079,8	100,0	9 864,6	100,0	

80% des employés de la région ont perçu un salaire inférieur à 4.000 DH, et 42,3% ont touché un salaire n'excédant pas 2.800 DH.

Graphique 9 - Répartition des emplois déclarés à la CNSS par tranche de salaires - en %



Les entreprises âgées de plus de 10 ans ont rémunéré environ 42% de leurs effectifs à moins de 2.800 DH. Cette proportion est limitée à 36,7% pour les entreprises âgées de moins de 2 ans (cf. tableau 20).

Tableau 20 - Répartition des emplois par tranche d'âge des entreprises et tranche de salaires - en 2022

Tranche d'âge	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]		>20.000 DH	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %
< 2 ans	5 952	36,7	7 257	44,8	1 664	10,3	866	5,3	307	1,9	163	1,0
[2,5]	21 199	40,6	22 249	42,6	5 493	10,5	2 106	4,0	804	1,5	323	0,6
[6,10]	22 854	40,9	21 610	38,7	6 245	11,2	2 567	4,6	1 337	2,4	1 280	2,3
> 10 ans	63 356	41,7	53 827	35,4	19 824	13,0	9 357	6,2	3 821	2,5	1 907	1,3

Dans les microentreprises, 85,2% des employés ont touché des salaires ne dépassant pas 4.000 DH, cette part s'élève à 54,5% pour les grandes entreprises (cf. tableau 21).

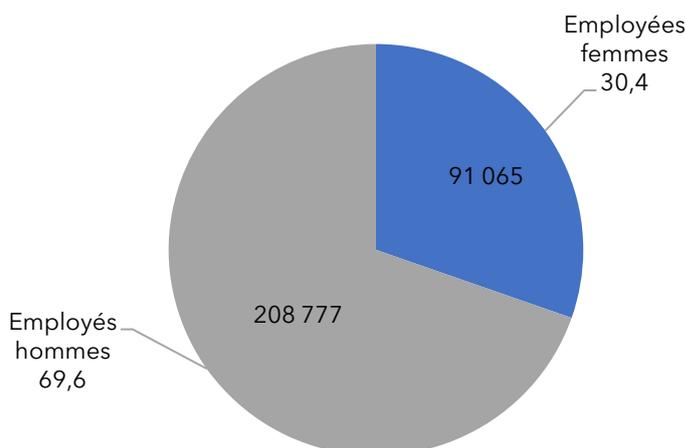
Tableau 21 - Répartition des emplois par catégorie d'entreprises et tranche de salaires - en 2022

Catégorie d'entreprises	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]		>20.000 DH	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %
Micro [0,3]	42 116	42,7	41 877	42,5	8 942	9,1	3 844	3,9	1 324	1,3	543	0,6
TPE [3, 10]	11 137	34,8	13 803	43,1	4 172	13,0	1 831	5,7	775	2,4	318	1,0
PE [10, 50]	20 752	42,8	18 086	37,3	5 849	12,1	2 355	4,9	926	1,9	515	1,1
ME [50, 175]	13 124	39,0	11 635	34,6	5 506	16,4	1 858	5,5	919	2,7	608	1,8
GE > 175	3 920	21,4	6 065	33,1	3 154	17,2	2 243	12,2	1 458	7,9	1 503	8,2

2.3. Emplois par genre

Cette analyse porte sur un effectif global de 299.842 salariés dont 91.065 sont des employées femmes représentant 30,4% du total (cf. graphique 10).

Graphique 10 - Répartition des emplois déclarés par genre - 2022



46,2% du total des femmes employées dans la région ont perçu un salaire⁶ inférieur à 2.800 DH contre 40,6% pour les employés hommes.

Tableau 22 - Répartition des emplois déclarés par genre et tranches de salaires - 2022

Tranches de salaires	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque tranche de salaires	Masculins dans chaque tranche de salaires	En nombre	En Part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
[1, 2.800 DH]	126 718	42,3	33,2	66,8	42 036	46,2	84 682	40,6
] 2.800, 4.000 DH]	112 957	37,7	28,2	71,8	31 834	35,0	81 123	38,9
]4.000, 6.000 DH]	34 532	11,5	27,4	72,6	9 470	10,4	25 062	12,0
]6.000, 10.000 DH]	15 443	5,2	30,3	69,7	4 679	5,1	10 764	5,2
]10.000, 20.000 DH]	6 407	2,1	29,8	70,2	1 909	2,1	4 498	2,2
>20.000 DH	3 785	1,3	30,0	70,0	1 137	1,2	2 648	1,3
Total	299 842	100,0	30,4	69,6	91 065	100,0	208 777	100,0

⁶ Il s'agit des salaires bruts déclarés à la CNSS.

Près de 32% de l'effectif déclaré dans la préfecture de Marrakech sont occupés par des femmes. Cette part s'établit à 16,1% dans les provinces de Youssoufia et d'Al Haouz.

Tableau 23 - Répartition des emplois par genre et province - 2022

Provinces	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque province	Masculins dans chaque province	En nombre	En Part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
Marrakech	205 078	68,4	31,9	68,1	65 472	71,9	139 606	66,9
Safi	56 454	18,8	29,7	70,3	16 792	18,4	39 662	19,0
Kelaa Sraghna	14 371	4,8	25,0	75,0	3 596	3,9	10 775	5,2
Essaouira	12 107	4,0	24,9	75,1	3 016	3,3	9 091	4,4
Youssoufia	6 462	2,2	16,1	83,9	1 038	1,1	5 424	2,6
Chichaoua	2 545	0,8	18,2	81,8	463	0,5	2 082	1,0
Rehamna	1 486	0,5	31,8	68,2	472	0,5	1 014	0,5
Al Haouz	1 339	0,4	16,1	83,9	216	0,2	1 123	0,5
Total	299 842	100,0	30,4	69,6	91 065	100,0	208 777	100,0

Les femmes travaillant dans la préfecture de Marrakech et la province de Kelaa Sraghna sont mieux rémunérées que celles exerçant dans les autres provinces. Ainsi, respectivement 23,1% et 21,7% de ces femmes ont perçu un salaire supérieur à 4.000 DH contre une proportion variant entre 1,9% et 7,9% dans les autres provinces. Concernant les employés masculins, 22,1% dans la province d'Essaouira sont rémunérés à plus de 4.000 DH.

Tableau 24- Répartition des emplois par provinces et tranches de salaires en 2022 - en %

Provinces	Répartition des emplois féminins selon les tranches de salaires						Répartition des emplois masculins selon les tranches de salaires					
	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH
Al Haouz	57,4	34,7	7,4	-	-	0,5	63,3	29,8	4,6	2	0,3	-
Chichaoua	66,1	32	1,5	0,4	-	-	59,8	37,1	2,3	0,5	0,3	-
Essaouira	52	40,4	5,3	1,6	0,4	0,4	37,4	40,4	15,9	5,2	0,8	0,2
Kelaa Sraghna	49,2	29,1	3,8	2,9	6,9	8,1	51,2	33,7	4,1	1,8	3,1	6,1
Marrakech	38,8	38	12,9	6,6	2,4	1,2	38,9	39,4	12,6	5,5	2,4	1,3
Rehamna	80,9	16,1	1,1	1,7	-	0,2	67,9	25,9	3,6	1,7	0,4	0,6
Safi	70,6	23,8	3,7	1,2	0,5	0,1	39,7	39,3	13	5,7	1,9	0,4
Youssoufia	58,1	36,1	4,3	1,4	-	-	56,9	35	6,7	1,2	0,2	0,1

Valeur minimale

Valeur maximale

Les employés hommes sont majoritaires dans tous les secteurs d'activités à l'exception de la « santé humaine et action sociale » où la part des employées femmes représente 71,9%, l'« enseignement » et l'« Industrie manufacturière » où les part s'établissent respectivement à 67,2% et 54,6% (cf. tableau 25).

Tableau 25 - Répartition des emplois par genre et section d'activités -2022

Section d'activités	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque section d'activités	Masculins dans chaque section d'activités	En nombre	En Part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
Construction	50 759	16,9	10,1	89,9	5 126	5,6	45 633	21,9
Agriculture, sylviculture et pêche	41 390	13,8	19,9	80,1	8 226	9,0	33 164	15,9
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	38 682	12,9	29,8	70,2	11 527	12,7	27 155	13,0
Hébergement et restauration	37 203	12,4	32,7	67,3	12 149	13,3	25 054	12,0
Industrie manufacturière	28 349	9,5	54,6	45,4	15 482	17,0	12 867	6,2
Activités de services administratifs et de soutien	24 047	8,0	29,5	70,5	7 084	7,8	16 963	8,1
Autres activités de services	17 987	6,0	27,0	73,0	4 856	5,3	13 131	6,3
Enseignement	14 591	4,9	67,2	32,8	9 807	10,8	4 784	2,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	12 399	4,1	37,7	62,3	4 671	5,1	7 728	3,7
Transports et entreposage	11 542	3,8	11,9	88,1	1 374	1,5	10 168	4,9
Santé humaine et action sociale	7 678	2,6	71,9	28,1	5 518	6,1	2 160	1,0
Activités immobilières	3 864	1,3	40,3	59,7	1 558	1,7	2 306	1,1
Information et communication	2 242	0,7	38,5	61,5	864	0,9	1 378	0,7
Arts, spectacles et activités récréatives	1 973	0,7	30,3	69,7	597	0,7	1 376	0,7
Activités financières et d'assurance	1 854	0,6	45,0	55,0	835	0,9	1 019	0,5
Industries extractives	1 818	0,6	4,8	95,2	87	0,1	1 731	0,8
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	747	0,2	12,7	87,3	95	0,1	652	0,3
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	238	0,1	4,6	95,4	11	0,0	227	0,1
Autres	2 479	0,8	48,3	51,7	1 198	1,3	1 281	0,6
Total	299 842	100,0	30,4	69,6	91 065	100,0	208 777	100,0

La part des employés, tous genres confondus, travaillant dans le secteur de l'« information et communication » est plus élevée dans les tranches de salaires supérieures à 10.000 DH, en comparaison avec les autres sections d'activités, avec une part de 17,6% (cf. tableau 26).

Tableau 26 - Répartition des emplois par genre, section d'activités et tranches de salaires en 2022 - en %

Section d'activités	Répartition des emplois féminins selon les sections d'activités						Répartition des emplois masculins selon les sections d'activités					
	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH
Activités de services administratifs et de soutien	44,2	32,4	13,1	7,4	1,9	0,9	35,7	50,6	8,3	3,5	1,4	0,5
Activités financières et d'assurance	22,0	44,7	18,8	8,1	3,7	2,6	18,2	46,1	18,2	6,9	5,1	5,6
Activités immobilières	44,2	38,6	9,4	4,7	2,1	1,0	29,5	49,4	12,3	5,1	2,3	1,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	28,5	41,9	15,1	10,3	3,1	1,1	30,6	43,5	14,0	7,5	2,9	1,6
Agriculture, sylviculture et pêche	93,5	4,0	1,6	0,5	0,3	0,1	57,6	20,0	13,7	6,5	2,0	0,3
Arts, spectacles et activités récréatives	23,5	46,7	16,1	8,9	3,0	1,8	29,2	46,2	13,7	6,5	3,0	1,4
Autres activités de services	43,1	48,3	5,7	1,8	0,9	0,2	47,6	46,2	4,4	1,0	0,5	0,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	38,0	42,6	11,5	5,2	2,0	0,7	33,8	47,3	11,9	4,5	1,8	0,7
Construction	42,8	35,2	12,4	6,4	2,0	1,2	50,3	37,3	8,6	2,5	0,8	0,4
Enseignement	38,5	32,2	14,8	6,7	3,7	4,0	27,0	27,7	13,3	8,6	8,9	14,5
Hébergement et restauration	28,4	42,7	14,8	7,7	3,9	2,4	26,5	40,7	17,4	8,6	4,2	2,6
Industrie manufacturière	62,0	30,4	4,3	2,1	0,8	0,4	32,4	38,4	15,5	8,7	3,2	1,8
Industries extractives	29,9	39,1	16,1	11,5	2,3	1,1	32,1	52,1	11,3	2,9	1,2	0,3
Information et communication	17,5	31,7	23,8	16,9	8,2	1,9	16,7	29,6	17,1	18,5	12,6	5,4
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	21,1	57,9	14,7	4,2	1,1	1,1	26,5	56,0	11,0	3,5	2,0	0,9
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	9,1	90,9	-	-	-	-	32,6	65,2	2,2	-	-	-
Santé humaine et action sociale	32,0	48,9	12,8	4,7	1,2	0,4	36,0	39,1	12,7	6,4	3,5	2,3
Transports et entreposage	49,6	31,1	10,2	5,4	2,2	1,5	28,6	46,9	17,3	5,0	1,4	0,8
Autres	60,7	32,6	4,8	1,3	0,4	0,2	53,2	36,4	8,2	1,8	0,2	0,2

Valeur minimale

Valeur maximale

L'analyse de la distribution des salaires par catégorie d'entreprises dans la région montre en particulier que :

- Dans les ME, la part des employés féminins rémunérés à moins 2.800 DH est de près de 58%, proportion la plus élevée comparativement aux autres catégories d'entreprises et excède celle des employés masculins qui est de près de 30%.
- Dans les GE, 11,4% des employées femmes perçoivent un salaire supérieur à 10.000 DH, contre 19,8% pour les employés hommes (Cf. tableau 27).

Tableau 27 - Répartition des emplois par genre, par catégorie d'entreprises et par tranches de salaires en 2022 - en %

Catégorie d'entreprises	Répartition des employées femmes selon les catégories d'entreprises						Répartition des employés hommes selon les catégories d'entreprises					
	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH
Micro [0,3]	44,8	38,8	9,8	4,7	1,4	0,5	41,7	44,2	8,7	3,5	1,3	0,6
TPE]3, 10]	33,2	39,8	16,5	7,0	2,5	1,0	35,4	44,5	11,5	5,2	2,4	1,0
PE]10, 50]	44,9	30,4	15,0	6,3	2,2	1,2	42,1	39,8	11,0	4,3	1,8	1,0
ME]50, 175]	57,9	24,1	8,9	4,9	2,7	1,5	29,9	39,6	20,0	5,8	2,8	1,9
GE > 175	33,5	39,1	9,5	6,5	5,8	5,6	12,0	28,4	23,2	16,7	9,6	10,2

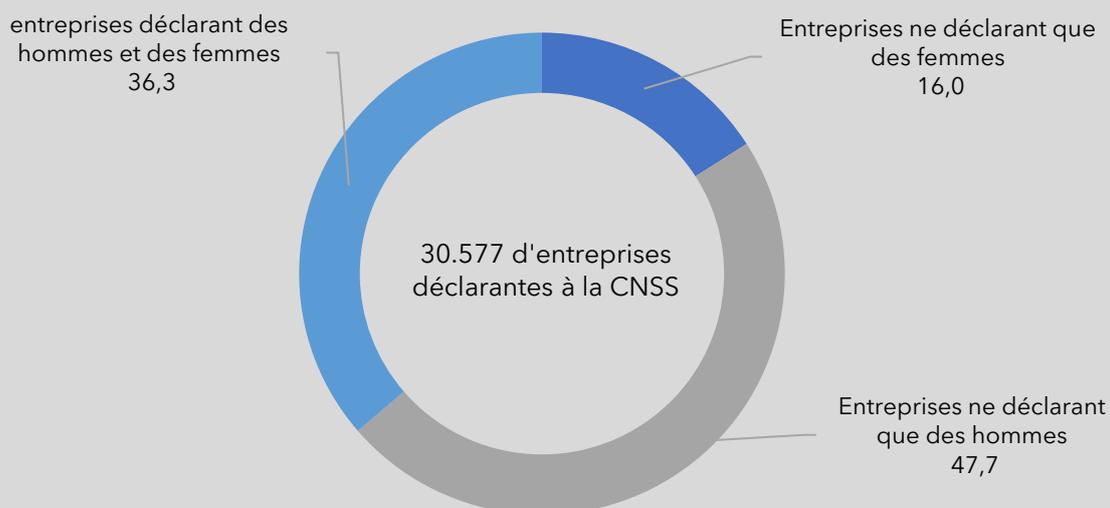
Valeur minimale

Valeur maximale

Focus : Analyse des attributs des entreprises ne déclarant que des employées femmes ou que des employés hommes

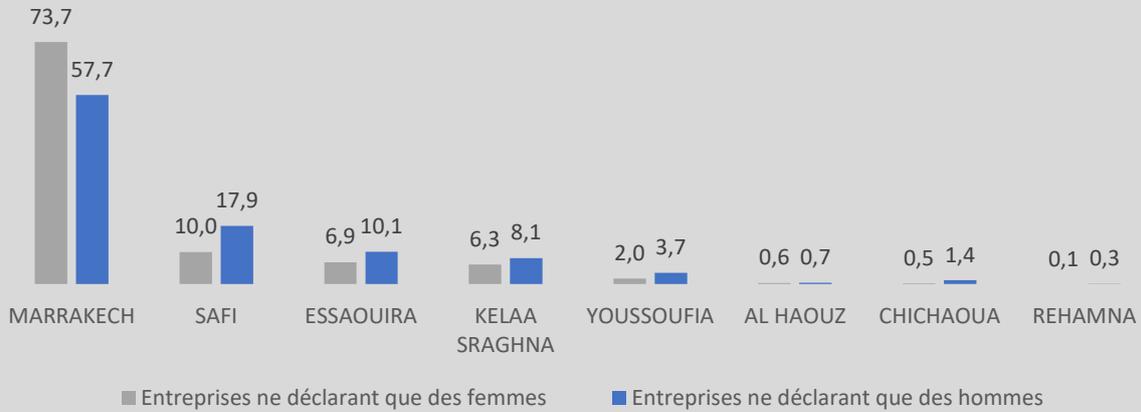
En 2022, 47,7% des entreprises opérant dans la région n'ont déclaré à la CNSS que des employés hommes, représentant 16,7% de l'effectif total des emplois déclarés dans la région et 16% n'ont déclaré que des employées femmes, représentant 2,6% de cet effectif.

Part des entreprises ne déclarant que des employées femmes ou que des employés hommes en 2022 - en %



La préfecture de Marrakech concentre la part majoritaire des entreprises ne déclarant que des employés hommes ou femmes.

Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes ou femmes dans le global, par provinces

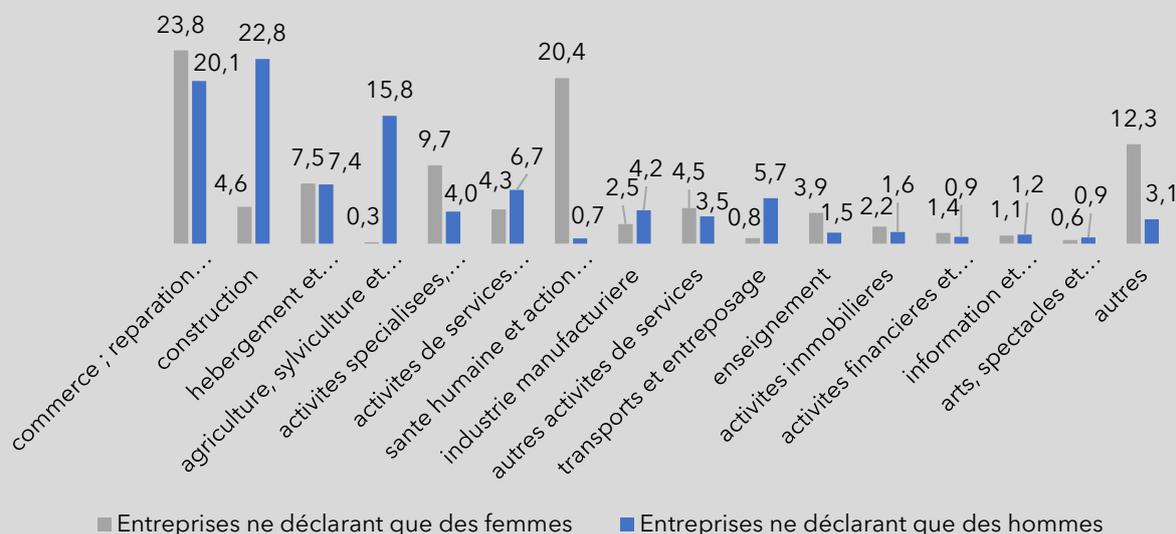


Répartition des entreprises déclarantes à la CNSS par provinces

Provinces	Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes	Part des entreprises ne déclarant que des employées femmes	Part des entreprises déclarant des employés hommes et femmes	Total de la part des entreprises déclarantes
Marrakech	27,5	11,8	27,7	67,0
Safi	8,6	1,6	3,5	13,6
Essaouira	4,8	1,1	1,9	7,8
Kelaa Sraghna	3,9	1,0	1,9	6,8
Youssoufia	1,8	0,3	0,8	2,9
Chichaoua	0,7	0,1	0,3	1,1
Al Haouz	0,3	0,1	0,2	0,6
Rehamna	0,1	0,0	0,1	0,2
Total	47,7	16,0	36,3	100,0

Près de 43% des entreprises ne déclarant que des employés hommes opèrent les sections du commerce et de la construction.

Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes ou femmes dans le global, par section d'activités - en %

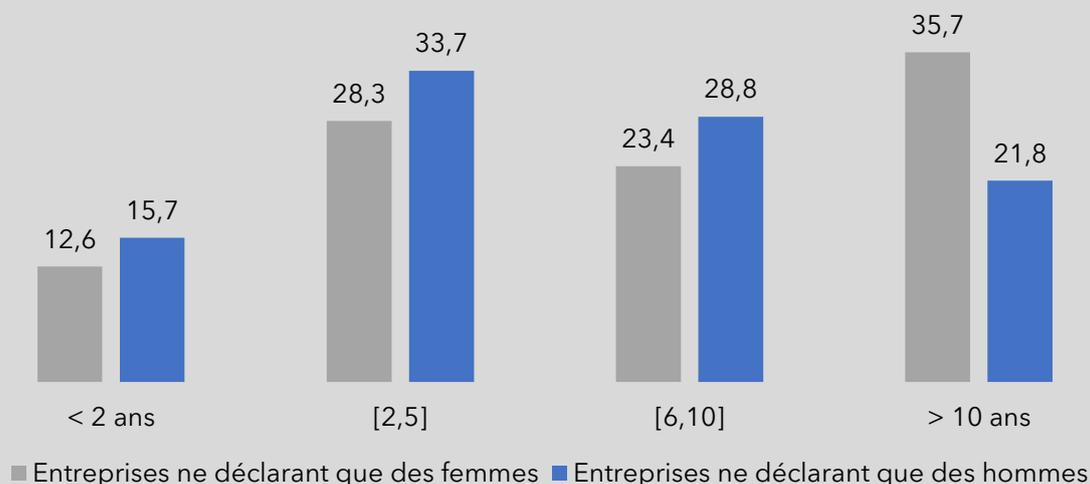


Répartition des entreprises déclarantes à la CNSS par section d'activités

Section d'activités	Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes	Part des entreprises ne déclarant que des employées femmes	Part des entreprises déclarant des employés hommes et femmes	Total de la part des entreprises déclarantes
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9,6	3,8	7,7	21,1
Construction	10,9	0,7	5,2	16,8
Hébergement et restauration	3,5	1,2	6,3	11,0
Agriculture, sylviculture et pêche	7,5	0,0	0,5	8,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,9	1,6	3,2	6,7
Activités de services administratifs et de soutien	3,2	0,7	2,3	6,2
Santé humaine et action sociale	0,4	3,3	1,2	4,9
Industrie manufacturière	2,0	0,4	1,7	4,1
Autres activités de services	1,6	0,7	1,7	4,0
Transports et entreposage	2,7	0,1	1,0	3,9
Enseignement	0,7	0,6	1,6	2,9
Activités immobilières	0,7	0,3	0,9	2,0
Activités financières et d'assurance	0,4	0,2	0,7	1,3
Information et communication	0,6	0,2	0,6	1,3
Arts, spectacles et activités récréatives	0,4	0,1	0,4	0,9
Autres	1,5	2,0	1,3	4,7
Total	47,7	16,0	36,3	100,0

Les entreprises ayant plus de 6 ans représentent près de 51% des entreprises ne déclarant que des employés hommes. Dans la même classe d'âge, cette part s'élève à 59% pour les entreprises ne déclarant que des femmes.

Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes ou femmes dans le global, par classe d'âge - en %



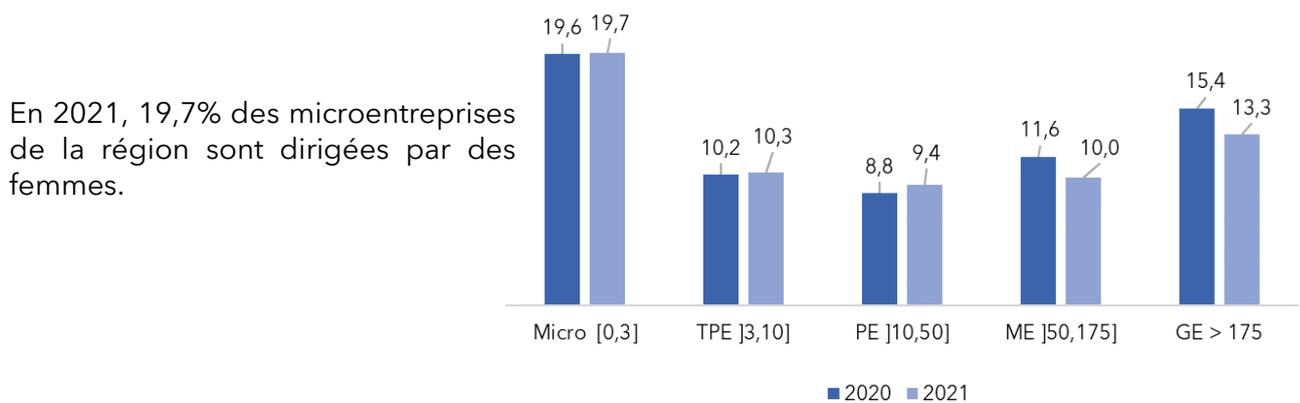
Répartition des entreprises déclarantes à la CNSS par classe d'âge

Classe d'âge	Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes	Part des entreprises ne déclarant que des employées femmes	Part des entreprises déclarant des employés hommes et femmes	Total de la part des entreprises déclarantes
< 2 ans	7,4	1,8	3,9	13,2
[2,5]	16,0	4,1	10,0	30,1
[6,10]	13,6	3,4	9,0	26,0
> 10 ans	10,3	5,2	15,2	30,7

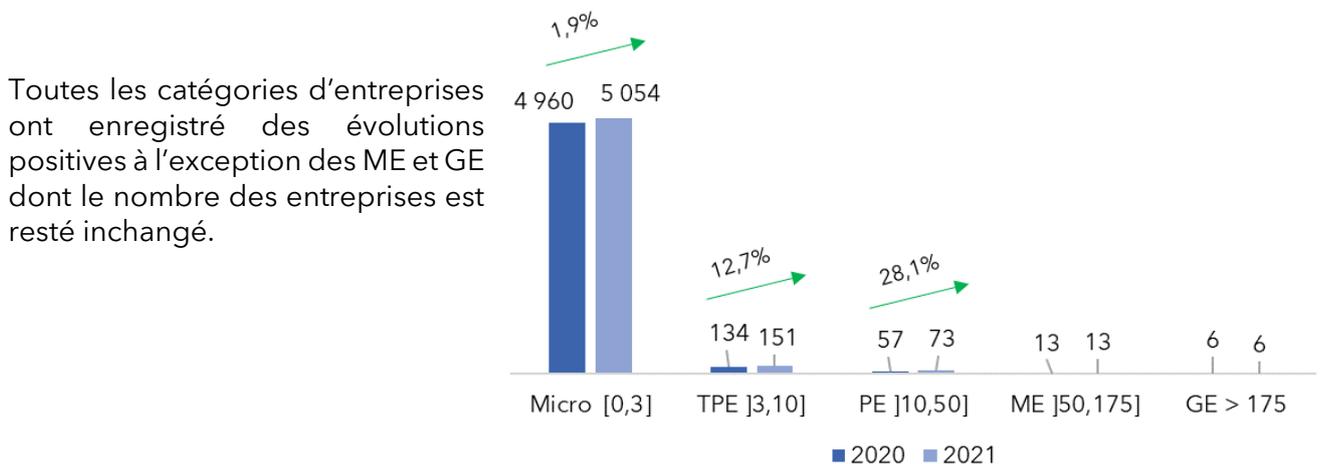
3. Etat des lieux de l'entrepreneuriat féminin dans les EPMA

L'examen des données de 30.475 EPMA de la région de Marrakech-Safi, pour lesquelles le genre a été identifié par un algorithme Machine Learning développé par l'Observatoire, a fait ressortir que 5.784 entreprises sont dirigées par des femmes, soit une hausse de 2,6% par rapport à 2020.

Graphique 11 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin⁷ par catégorie d'entreprises - en %



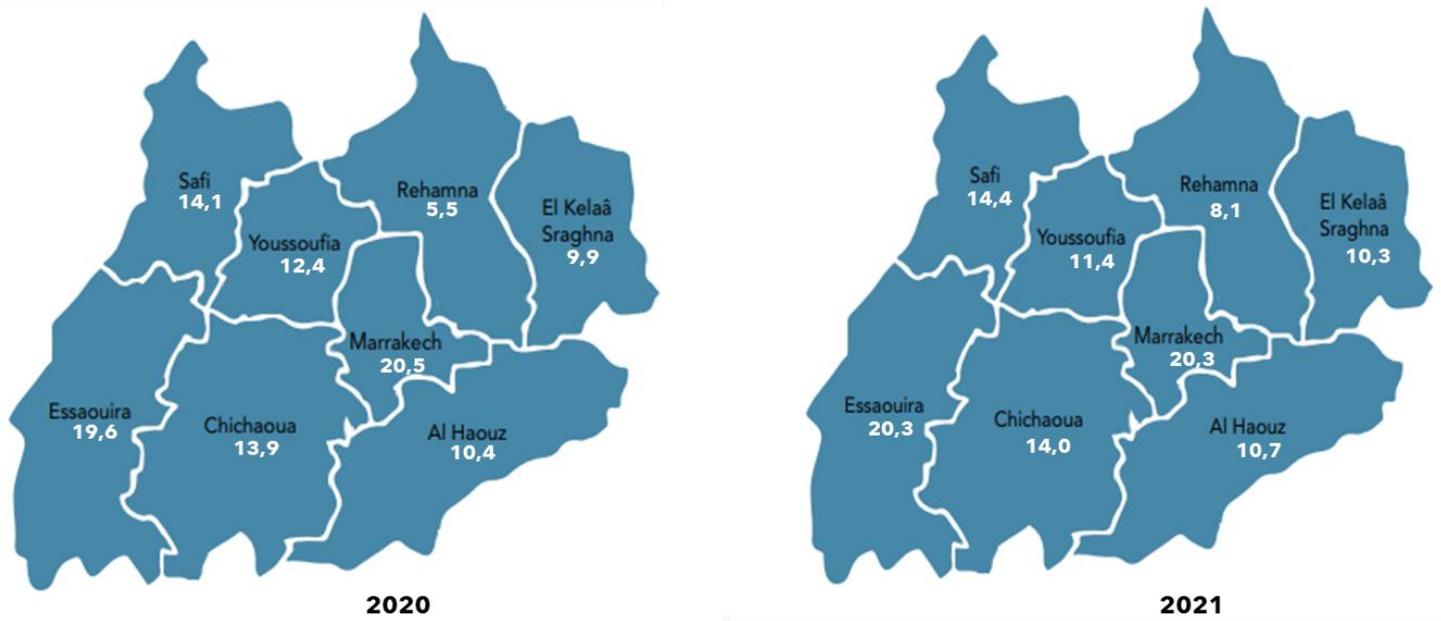
Graphique 12 - Evolution annuelle du nombre des entreprises dirigées par des femmes, par catégorie d'entreprises - en %



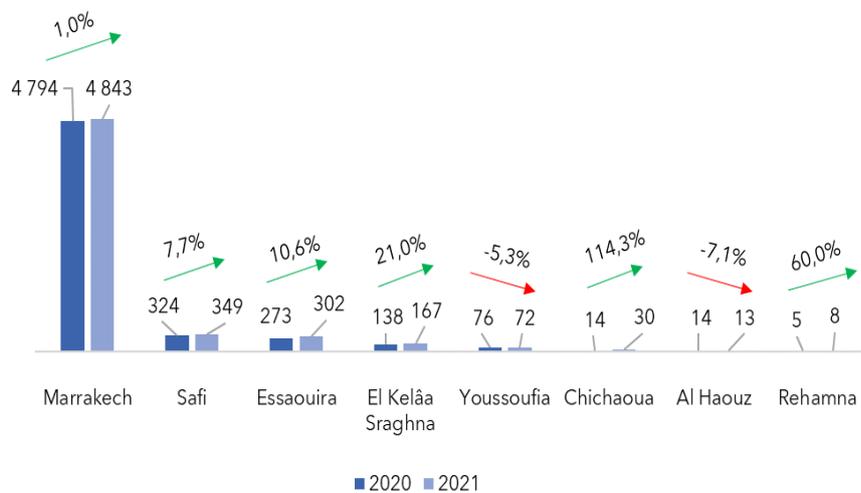
⁷ Cet indicateur représente la part des entreprises dirigées par des femmes dans la population des 30.475 entreprises dont le genre du dirigeant a été identifié.

20,3% des entreprises de la préfecture de Marrakech sont dirigées par des femmes en 2021.

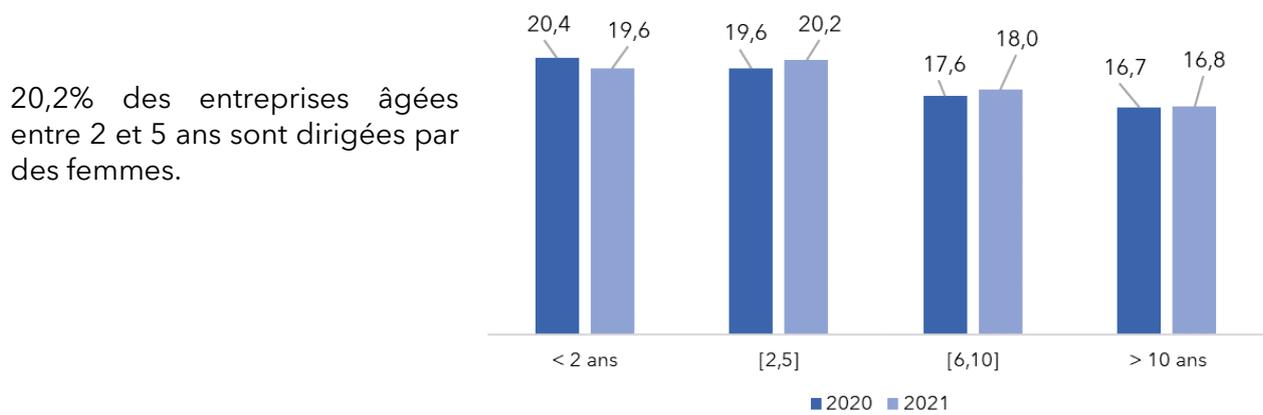
Graphique 13 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin par province - en %



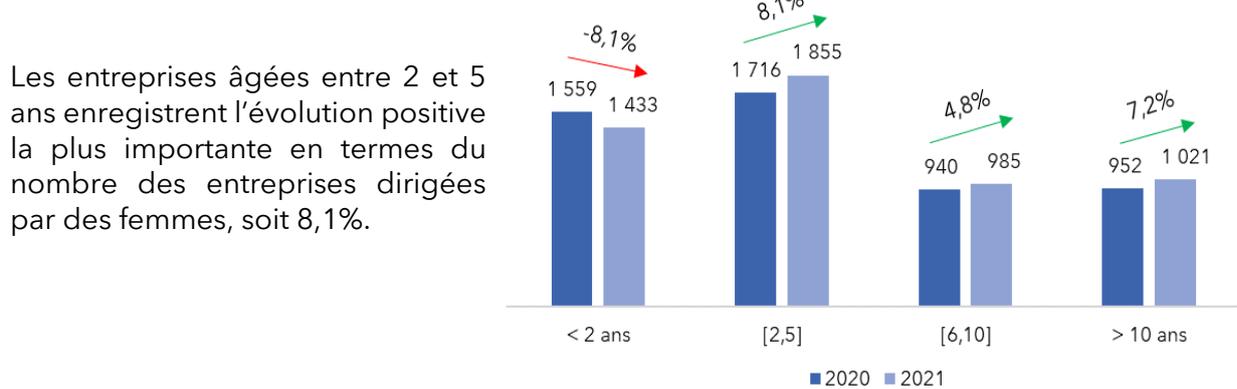
Graphique 14 - Evolution annuelle du nombre des entreprises dirigées par des femmes, par province - en %



Graphique 15 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin, par classe d'âge - en %



Graphique 16 - Evolution annuelle du nombre des entreprises dirigées par des femmes, par classe d'âge - en %



44,5% des entreprises opérant dans la section des « autres activités de services » sont dirigées par des femmes.

Tableau 28 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin, par section d'activités - en %

Section d'activités	Part des EPMA dirigées par des femmes		Evolution annuelle du nombre d'EPMA dirigées par des femmes
	2020	2021	
Autres activités de services	43,9	44,5	6,0
Enseignement	28,3	30,4	21,1
Santé humaine et action sociale	27,7	29,5	21,9
Activités immobilières	25,7	26,3	3,1
Arts, spectacles et activités récréatives	26,1	25,4	0,0
Activités financières et d'assurance	24,4	24,8	14,1
Hébergement et restauration	24,4	24,0	0,4
Activités de services administratifs et de soutien	22,5	22,1	-0,8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	21,7	21,3	1,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19,2	19,1	3,2
Industrie manufacturière	17,7	18,4	10,2
Agriculture, sylviculture et pêche	17,8	18,1	25,0
Information et communication	16,6	16,9	16,3
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	5,9	11,1	100,0
Transports et entreposage	10,1	10,5	9,4
Construction	8,5	8,3	1,0
Industries extractives	6,5	6,8	11,1
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4,3	4,0	0,0
Total	19,1	19,0	

En 2021, 31,4% des entreprises opérant dans l'activité de la « coiffure et soins de beauté » sont dirigées par des femmes.

Tableau 29 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin, par nature d'activité - en %

Activités	2020	2021
Autres activités de services	43,9	44,5
Coiffure et soins de beauté	31,2	31,4
Blanchisserie-teinturerie	4,5	4,4
Activités des organisations associatives n.c.a.	3,2	3,3
Bains et autres soins corporels	1,3	1,6
Autres services personnels n.c.a.	1,3	1,4
Autres	2,4	2,3
Enseignement	28,3	30,4
Enseignements divers	19,1	19,7
Enseignement de la conduite	3,3	4,3
Enseignement primaire	3,1	2,9
Enseignement pré-primaire	1,3	1,5
Autres	1,5	2,0
Santé humaine et action sociale	27,7	29,5
Autres activités pour la santé humaine	12,1	14,0
Activités hospitalières	5,6	6,1
Action sociale sans hébergement pour jeunes enfants	2,6	1,9
Pratique dentaire	2,2	1,9
Autre action sociale sans hébergement n.c.a.	1,3	1,5
Laboratoires d'analyses médicales	1,3	1,5
Autres	2,6	2,6

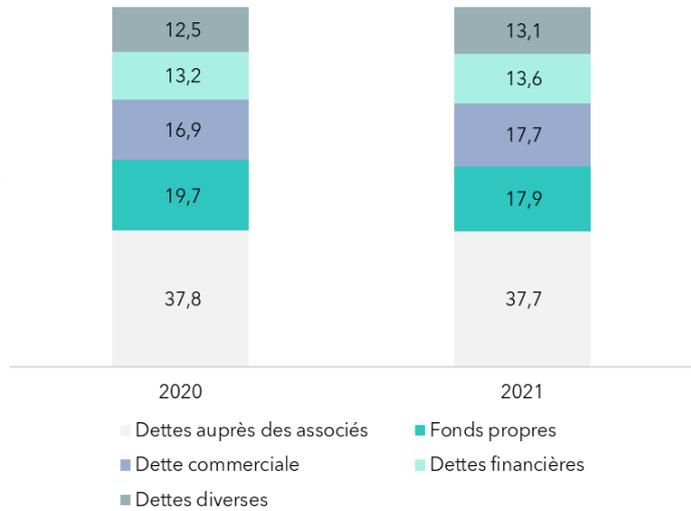
4. Situation financière des EPMA

4.1 Structure du passif, ratio de trésorerie et de liquidité générale

Cette section présente l'analyse de la structure du passif, de la trésorerie et de la liquidité générale d'une population de 7.920⁸ EPMA communes aux exercices 2020 et 2021 dans la région de Marrakech-Safi.

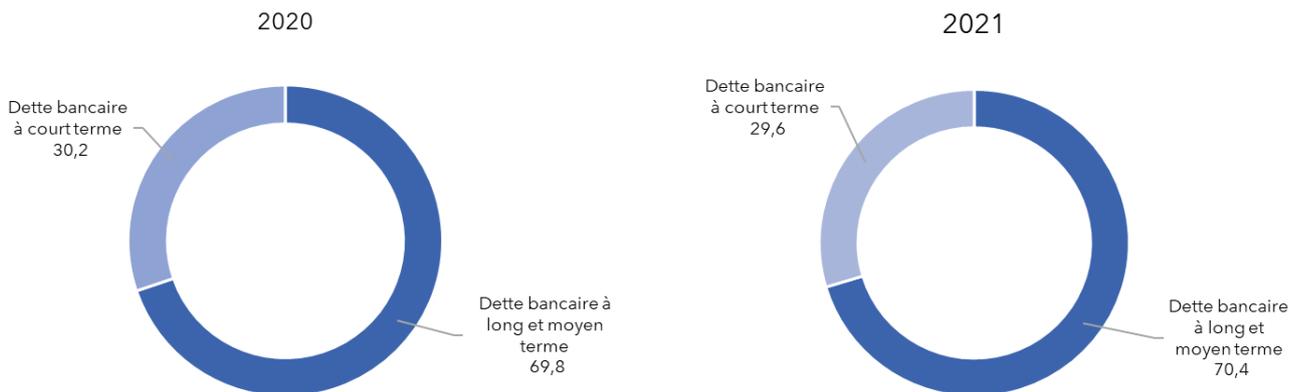
Graphique 17 - Structure du passif des EPMA - en %

Les dettes auprès des associés représentaient 37,7% du passif des EPMA en 2021.



En 2021, les dettes bancaires représentaient la totalité de la dette financière des EPMA.

Graphique 18 - Décomposition de la dette financière des EPMA - en %



⁸ Source : Base de données consolidée (Bank Al-Maghrib, DGI, OMPIC, CNSS et Ministère de l'Industrie et du Commerce). Cette population est cylindrée et n'intègre pas les entreprises exerçant des activités financières et d'assurance.

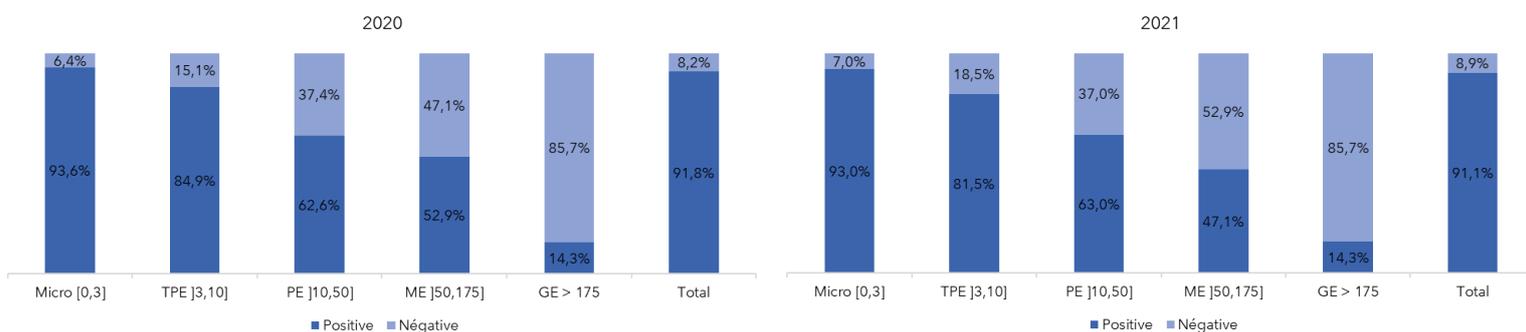
En 2021, les dettes auprès des associés constituent la première source de financement des microentreprises et des TPE, avec des parts respectives de 61% et 31,3%.

Tableau 30- Structure de financement des EPMA par catégorie d'entreprises - en %

Source de financement	Micro [0,3]		TPE]3,10]		PE]10,50]		ME]50,175]		GE > 175	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Fonds propres	7,3	4,9	29,4	28,9	33,0	32,2	23,4	23,6	28,3	25,6
Dettes financières	9,7	10,2	8,1	9,4	15,7	16,0	22,2	22,3	23,3	23,1
Dettes auprès des associés	61,1	61,0	33,0	31,3	17,2	15,2	11,2	10,0	11,0	13,2
Dettes commerciales	11,0	12,2	15,5	16,8	20,7	22,2	26,1	26,0	28,4	27,9
Dettes diverses	10,9	11,7	14,0	13,7	13,4	14,4	17,2	18,1	8,9	10,3

Le nombre des entreprises ayant disposé d'une trésorerie positive a reculé globalement de 0,7 point entre 2020 et 2021.

Graphique 19 - Répartition des EPMA selon l'état de leur trésorerie nette et par catégorie - en %



Les ratios moyens de liquidité générale varient entre 0,66 pour les microentreprises et 1,3 pour les GE en 2021.

Tableau 31 - Ratio de liquidité générale par catégorie d'entreprises

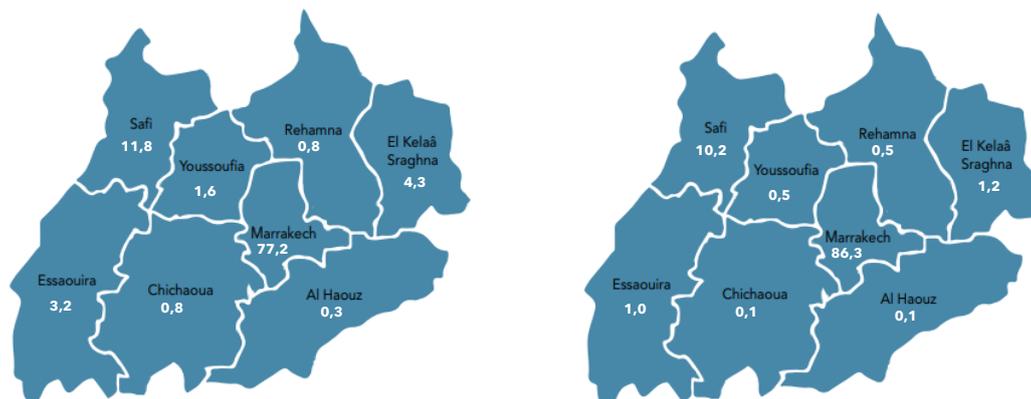
Catégorie d'entreprises	Ratio de liquidité générale	
	2020	2021
TPME	0,92	0,91
Micro [0, 3]	0,66	0,66
TPE]3, 10]	1,10	1,13
PE]10, 50]	1,27	1,28
ME]50, 175]	1,52	1,52
GE > 175	1,38	1,30

4.2. Accès au financement bancaire par les EPMA

Cette section présente l'analyse provinciale, sectorielle, par classe d'âges et par catégorie d'entreprises de l'encours des crédits accordés en 2022 à une population de 11.421 EPMA, dont le montant global s'élève à 23,1 Milliards de dirhams.

86,3% de l'encours total des crédits accordés aux EPMA est concentré dans la préfecture de Marrakech, qui recense à elle seule 77,2% de l'effectif des entreprises étudiées.

Graphique 20 - Répartition de l'encours des crédits accordés aux EPMA par province en 2022 - en %



Nombre des EPMA ayant un contrat de crédit actif

Encours contracté

Le commerce, la construction et l'hébergement et restauration accaparent 68% de l'encours des crédits accordés aux EPMA.

Tableau 32 - Répartition de l'encours des crédits accordés aux EPMA par section d'activités en 2022 - en %

Section d'activités	Nombre des EPMA ayant un contrat de crédit actif	Encours contracté
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	30,3	32,2
Construction	20,6	18,7
Hébergement et restauration	7,8	17,1
Industrie manufacturière	6,4	12,7
Transports et entreposage	8,4	4,5
Activités immobilières	2,1	4,0
Activités de services administratifs et de soutien	10,4	3,4
Industries extractives	0,4	1,8
Enseignement	2,6	1,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,3	1,4
Santé humaine et action sociale	0,9	1,1
Autres	4,8	1,6
Total	100,0	100,0

70,8% de l'encours des crédits est octroyé à des EPMA âgées de plus de 10 ans.

Tableau 33 - Répartition de l'encours des crédits accordés aux EPMA par classe d'âge en 2022 - en %

Classe d'âge	Nombre des EPMA ayant un contrat de crédit actif	Encours contracté
< 2 ans	6,6	1,9
[2,5]	30,0	12,1
[6,10]	27,2	15,2
> 10 ans	36,2	70,8
Total	100,0	100,0

Les TPME bénéficient de 71% de l'encours total des crédits.

Tableau 34 - Répartition de l'encours des crédits accordés aux EPMA par catégorie d'entreprises en 2022- en %

Catégories d'entreprises	Nombre des EPMA ayant un contrat de crédit actif	Encours contracté
TPME [0,175]	99,5	71,1
Micro [0,3]	77,2	27,8
TPE]3,10]	12,8	6,1
PE]10,50]	7,8	19,3
ME]50,175]	1,7	17,9
GE > 175	0,5	28,9

4.3. Accès au financement bancaire par genre des dirigeants des EPMA

Cette section présente des indicateurs relatifs à l'accès au financement des EPMA non financières, par genre du dirigeant en 2022, selon les axes suivants : province et section d'activités.

Sur un effectif de 11.421 EPMA ayant contracté un crédit en 2022 dans la région de Marrakech-Safi, 1.709 sont dirigées par des femmes, soit 15% de cet effectif. Les EPMA dirigées par des femmes ont bénéficié d'un montant de crédit de 4,7 milliards de dirhams, représentant 20,6% de l'encours total, alors que les EPMA dirigées par des hommes ont disposé de 18,2 milliards de dirhams, soit 79,4% de cet encours total.

En 2022, 82,2% des EPMA dirigées par des femmes opèrent dans la préfecture de Marrakech, bénéficiant de 97,3% du total des crédits alloués à ces entreprises.

Tableau 35 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par province et selon le genre du dirigeant en 2022- en %

Provinces	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Marrakech	97,3	83,4	82,2	76,1
Safi	1,7	12,5	9,4	12,3
Kelaa Sraghna	0,4	1,5	2,4	4,7
Essaouira	0,3	1,2	4,0	3,1
Chichaoua	0,1	0,1	0,4	0,9
Rehamna	0,04	0,6	0,8	0,8
Al Haouz	0,04	0,1	0,1	0,3
Yousseoufia	0,03	0,6	0,6	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

La province de Essaouira accueille la part des EPMA dirigées par des femmes la plus importante, représentant 18,6% du total des EPMA dans cette province et bénéficiant d'une part de l'encours de crédit équivalant à 6,2%.

Tableau 36 - Parts de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par région et selon le genre du dirigeant en 2022 - en %

Provinces	Parts de l'encours		Parts des EPMA	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Essaouira	6,2	93,8	18,6	81,4
Marrakech	23,2	76,8	16,1	83,9
Rehamna	1,8	98,2	14,6	85,4
Safi	3,5	96,5	11,9	88,1
Kelaa Sraghna	7,2	92,8	8,3	91,7
Chichaoua	10,4	89,6	6,5	93,5
Al Haouz	15,6	84,4	6,3	93,8
Youssoufia	1,2	98,8	6,2	93,8
Total	20,6	79,4	15,1	84,9

En 2022, 32,1% des EPMA dirigées par des femmes opèrent le commerce bénéficiant de 23% du total des crédits alloués à ces entreprises, ces proportions s'élèvent à 29,9% et 33,6%, respectivement, pour les entreprises dirigées par des hommes.

Tableau 37 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par section d'activités et selon le genre du dirigeant - en %

Section d'activités	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	23,0	33,6	32,1	29,9
Activités de services administratifs et de soutien	6,9	2,7	14,8	9,6
Hébergement et restauration	14,4	17,8	10,0	7,4
Construction	19,6	18,7	8,8	22,8
Industrie manufacturière	14,1	12,5	6,4	6,4
Autres activités de services	0,6	0,3	6,1	1,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,8	1,5	5,7	5,2
Transports et entreposage	0,8	5,3	4,8	9,1
Enseignement	1,3	1,8	4,7	2,2
Activités immobilières	9,3	2,8	2,7	2,0
Santé humaine et action sociale	1,8	0,9	1,6	0,8
Arts, spectacles et activités récréatives	0,2	0,3	0,9	0,8
Information et communication	0,0	0,2	0,7	1,0
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0	0,9	0,6	0,6
Industries extractives	7,1	0,6	0,1	0,5
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,0	0,1	0,1	0,2
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,0	0,0	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

En 2022, la section des « autres activités de services » accueille la part des EPMA dirigées par des femmes la plus importante, représentant 46,1% du total des EPMA dans cette section et bénéficiant d'une part de l'encours de crédit équivalant à 32,3%.

Tableau 38 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par section d'activités et selon le genre du dirigeant - en %

Section d'activités	Parts de l'encours		Parts du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Autres activités de services	32,3	67,7	46,1	53,9
Enseignement	14,2	85,8	28,1	71,9
Santé humaine et action sociale	28,9	71,1	26,9	73,1
Activités de services administratifs et de soutien	36,1	63,9	22,2	77,8
Hébergement et restauration	15,0	85,0	20,0	80,0
Activités immobilières	41,8	58,2	19,9	80,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10,2	89,8	16,7	83,3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	13,0	87,0	16,6	83,4
Arts, spectacles et activités récréatives	13,4	86,6	16,2	83,8
Industrie manufacturière	19,8	80,2	15,6	84,4
Agriculture, sylviculture et pêche	1,0	99,0	14,5	85,5
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	13,5	86,5	12,5	87,5
Information et communication	2,3	97,7	11,4	88,6
Transports et entreposage	3,3	96,7	8,9	91,1
Construction	18,7	81,3	6,7	93,3
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	2,0	98,0	5,6	94,4
Industries extractives	71,4	28,6	5,4	94,6
Total	17,9	82,1	15,6	84,4

 ObservatoireMarocaindeLaTPME  observatoire-marocain-de-la-tpme  @OMTPME  @OMTPME

www.omtpme.ma

